

## **Appel à manifestation d'intérêt**

### **Adhérents du GRAINE - Hautes-Alpes & Vaucluse**

Lutte contre l'ambrosie :  
Sensibiliser en milieu scolaire et extra-scolaire  
aux enjeux santé-environnement de l'ambrosie

Année scolaire 2022 - 2023

## Modalités de partenariat

---

### 1. CONTEXTE

Le GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur est lauréat de l'appel à projets santé-environnement (APSE 2022) lancé en février 2022 par l'Agence Régionale de Santé (ARS PACA) dans le cadre de l'APSE 3 (2015-2021) dans son objectif « Prévenir les impacts sanitaires des espèces nuisibles par des méthodes compatibles avec la préservation de l'environnement (ambroisie, chenilles processionnaires, etc.) »

### 2. FINALITÉ DE L'ACTION

L'ambroisie et sa prolifération en région Provence Alpes Côte d'Azur engendre de nombreuses problématiques en santé environnement. Le pollen émis par plusieurs ambrosies est hautement allergisant pour l'homme et entraîne diverses réactions allergiques. Ce projet vise à créer une culture commune sur les enjeux et risques liés à l'ambroisie sur deux territoires départementaux : les Hautes-Alpes (05) et le Vaucluse (84), considérés comme zones prioritaires selon l'instruction ministérielle du 20 août 2018.

Ce projet a pour double objectif :

- Outiller et opérationnaliser les acteurs de l'éducation à l'environnement sur l'ambroisie.
- Informer et sensibiliser les enfants en milieu scolaire et extra-scolaire aux risques liés à l'ambroisie.

Le public-cible concerne à la fois les enfants des accueils collectifs de mineurs (ACM) ainsi que les élèves d'écoles élémentaires (CM1/CM2).

Objectifs quantitatifs : sensibiliser 20 classes d'élèves d'écoles élémentaires et 12 groupes d'enfants accueillis en ACM aux enjeux de l'ambroisie sur les deux départements.

### 3. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Former et outiller les acteurs au risque Ambroisie, en collaboration avec l'Observatoire des Ambrosies,
- Réaliser 20 actions de sensibilisation en milieu scolaire des zones prioritaires sur le risque Ambroisie,
- Réaliser 12 actions de sensibilisation en milieu extra-scolaire des zones prioritaires sur le risque Ambroisie,
- Capitaliser sur les actions réalisées.

Indicateurs :

- Nombre de scolaires et personnes sensibilisées,
- Nombre d'actions de sensibilisations réalisées,
- Satisfaction des établissements scolaires.

#### 4. DESCRIPTION DU PARTENARIAT :

Le partenariat liant la structure adhérente et le GRAINE se basera sur les missions suivantes :

##### 1. Participation à la journée de formation pédagogique :

Organisé par le GRAINE, cette formation sur une journée, comprendra : (1) un temps consacré aux apports théoriques sur le risque de l'ambrosie et sur la prise en main des outils pédagogiques CAPT'AIN ALLERGO<sup>1</sup> utilisés dans ce projet (kit et mallette), en collaboration avec l'Observatoire des Ambrosies ; (2) un second temps consacré à une phase test de l'animation du kit CAPT'AIN ALLERGO auprès d'une classe en école élémentaire.

Cette journée est pressentie le **jeudi 22 septembre**, dans le Vaucluse (proche Avignon). **Deux animateurs** par structure pourront être formés à l'animation sur les risques liés à l'Ambrosie. Suite à cette journée, seront mis à disposition des deux structures les outils pédagogiques présentés : un kit et une mallette CAPT'AIN ALLERGO.

##### 2. Réalisation des actions de sensibilisation en centre de loisirs :

Les structures mobilisées devront intervenir auprès d'enfants en centre de loisirs sur le risque Ambrosie avec le kit CAPT'AIN ALLERGO. Sont prévues **6 animations par département** à réaliser pendant l'année scolaire 2022-2023 lors des temps extra-scolaires.

Ces interventions se dérouleront sur une demi-journée (équivalent 3h de travail). Dans la mesure du possible, selon le lieu géographique du centre de loisirs, sera prévu en fin d'animation une sortie sur le terrain pour une identification de l'ambrosie avec action d'arrachage.

##### 3. Réalisation des actions de sensibilisation en milieu scolaire :

Les structures mobilisées devront intervenir auprès d'élèves de classes de CM1/CM2 sur le risque Ambrosie avec le kit CAPT'AIN ALLERGO. Les structures auront la charge de planifier les interventions avec les écoles - déjà pré-identifiés et pré-contactés par le GRAINE. Sont prévues **10 animations par département** à réaliser lors de l'année scolaire 2022-2023. Une animation par école est envisagée.

Ces interventions se dérouleront sur une demi-journée (équivalent 3h de travail). Dans la mesure du possible, selon le lieu géographique du centre de loisirs, sera prévu en fin d'animation une sortie sur le terrain pour une identification de l'ambrosie avec action d'arrachage.

##### 4. Evaluation & Participation à la journée de retour d'expérience et de capitalisation :

Après réalisation, un questionnaire sera transmis aux animateurs et un bilan écrit devra être transmis au GRAINE.

Suite aux actions de sensibilisation réalisées dans les 2 départements, une journée de restitution sera organisée par le GRAINE afin d'échanger sur les points forts et freins rencontrés dans le cadre de ces animations sur le risque de l'Ambrosie. Cette journée dédiée aux animateurs formés et aux partenaires permettra de capitaliser et de formuler des recommandations et bonnes pratiques à mettre en place dans les animations pour un déploiement plus large. Les structures seront donc mobilisées pour participer activement à cette journée.

<sup>1</sup> L'outil CAPT'AIN ALLERGO est un dispositif pédagogique destiné aux élèves de l'enseignement primaire et du début du collège. Cette animation a été conçue en 2014 à l'initiative de l'Observatoire des ambrosies pour amener les plus jeunes à mieux connaître l'Ambrosie à feuilles d'armoise. En 2018, un deuxième outil - une mallette contenant différents jeux de cartes et plateau-a été développé avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le groupement d'intérêt public Formation Tout au Long de la Vie (GIP-fltv) et lancée en 2019.

#### Coordination du GRAINE :

Tout au long du projet, un salarié du GRAINE sera chargé de coordonner administrativement et financièrement le projet, d'effectuer le suivi avec le financeur et d'assurer le suivi et un appui renforcé auprès de structures.

Le GRAINE sera également en appui sur les ressources pédagogiques, un dossier complémentaire mis à disposition des structures sera réalisé à cette fin.

### 5. MODALITES DE REPONSE A APPEL :

Ce présent appel à participer a pour but d'identifier une structure d'éducation à l'environnement sur le département des Hautes-Alpes et sur le département du Vaucluse pour être intégré au projet :

**>>>> Pour cela, remplir le formulaire de candidature joint à ce document et le retourner à l'adresse mail : [marielaudat@grainepaca.org](mailto:marielaudat@grainepaca.org) avant le 17 juillet 2022.**

#### Critères d'éligibilité :

- Vous êtes adhérent au GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Vous pouvez mobiliser deux salariés compétents avec une expérience solide avec le public-cible
- Vous êtes en capacité de répondre aux missions et échéances du projet
- Vous avez une certaine expertise dans les thématiques en santé-environnement et plus particulièrement sur les espèces envahissantes et allergènes.

#### Après la date butoir de l'appel à manifestation d'intérêt :

Les réponses reçues seront traitées et analysées durant la semaine du 18 au 21 juillet. La sélection des deux structures s'effectuera selon une grille d'évaluation objectivée. Une réponse sera envoyée le vendredi 22 juillet.

Suite à cela, une réunion de lancement sera mise en place entre le 22 août et le 2 septembre pour revenir sur le projet, la méthodologie, les engagements de chacun.

#### Gestion administrative et financière :

Une convention de missionnement sera passée entre la structure adhérente et le GRAINE pour 2022-2023.

Chaque structure sera rétribuée d'un montant de 5 050€ pour les missions évoquées.

#### Contact :

Marie Laudat

[marielaudat@grainepaca.org](mailto:marielaudat@grainepaca.org)

0972133785